

Consultation des détails des modules

Formation pratique dans le domaine de l'inclusion 1 - FOICA1

Code du module:	FOICA1
Unité capitalisable:	Notions de base de la communication et de la réflexion dans le domaine de l'inclusion (COREI)
Profession:	Agent d'inclusion - Adulte
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Commande, Entretien professionnel, Simulation d'entretien, Evaluation continue des compétences, Portfolio, Exposé, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

<div style="border: 1px solid black; width: 30px; height: 30px; display: flex; align-items: center; justify-content: center; margin: 0 auto;">1</div>	<p>L'apprenti est capable d'effectuer une observation et de décrire ce qu'il a vu dans des circonstances concrètes indiquées se servant d'une fiche d'observation appropriée.</p> <p>Note maximale: 12</p>
	<p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none">• L'apprenti effectue deux observations et il les documente dans le carnet d'apprentissage.• La description est structurée de manière logique et elle mentionne des données concernant les observations (suite chronologique des circonstances et des actions) sans interprétation.• Le langage est neutre, c'est-à-dire sans jugement de valeur.• L'apprenti utilise la fiche d'observation dans le carnet d'apprentissage et il s'applique à trouver toutes les informations correspondantes pour l'ensemble des points. <p>SOCLES</p> <ul style="list-style-type: none">• Au moins une observation était intégralement disponible.• La description de l'observation était cohérente et structurée de manière chronologique dans la mesure du possible.• L'apprenti a largement évité les interprétations.• Le langage était globalement neutre.• L'apprenti a répondu à la majorité des points de manière compréhensible.

2

L'apprenti est capable d'employer une communication adaptée aux bénéficiaires.

Note maximale: 18

INDICATEURS

- L'apprenti adapte son vocabulaire ainsi que le ton de sa voix au bénéficiaire.
- L'apprenti communique d'une manière respectueuse et sur un pied d'égalité.

SOCLES

- Le langage était largement adapté à l'âge et à la personnalité du bénéficiaire, notamment en ce qui concerne le vocabulaire et le ton de la voix.

3

L'apprenti est capable de comprendre et d'appliquer les règles indiquées concernant l'attitude professionnelle au poste travail.

Note maximale: 18

INDICATEURS

- L'apprenti se renseigne à propos des règles indiquées concernant l'attitude professionnelle.
- L'apprenti prend connaissance de la réglementation interne.
- L'apprenti observe les points suivants.
 - Il adapte son apparence physique (tenue, ongles, cheveux, bijoux, etc.) au règlement interne de l'institution.
 - Il adopte une attitude professionnelle.
- ' Il applique les règles de la politesse (salutation, remerciements, prise de congé).
- ' Il applique les règles de la politesse (salutation, remerciements, prise de congé).
 - Il respecte le secret professionnel ainsi que les lignes directrices de la protection des données.
 - L'apprenti documente l'application des règles indiquées dans le carnet d'apprentissage.

SOCLES

- L'apprenti a adapté son apparence physique à la majorité des règles indiquées.
- L'apprenti a correctement appliqué la majorité des règles de la politesse.
- La documentation était largement complète.

4

L'apprenti est capable de documenter son évolution professionnelle en répondant aux énoncés et aux questions du premier carnet d'apprentissage.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti répond à l'ensemble des énoncés et des questions par écrit dans le premier carnet d'apprentissage.

SOCLES

- L'apprenti a correctement répondu à la majorité des questions et des énoncés.